

Convocation du 13/12/2024
Publication le 23/12/2024
Conseillers en exercice : 43
Présents : 34
Quorum : 22

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Vingt Décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 12_201224

**OBJET : AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE**

Approbation de la Convention
du droit de chasse en forêt
communale d'Aubagne.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Monique MOISE-HIRMAN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy COETTO, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur William MIROUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Yoann LEANDRE (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Irène DUPLAN (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Léo MOURNAUD), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Michèle BOUGEAREL (donne pouvoir à Madame Joëlle MELIN), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_12ter-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/12/2024



Délibération n°12_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

Monsieur Matthieu HERMANT rapporte :

L'« Association des Chasseurs de la Commune d'Aubagne » exerce le droit de chasse sur un certain nombre de terrains forestiers appartenant à la commune.

Ce droit de chasse a été pérennisé par la conclusion d'une convention de location du droit de chasse en forêt communale d'Aubagne en 2006, mise à jour en 2018.

Il convient aujourd'hui de conclure une nouvelle Convention suite à l'annexion des parcelles cadastrées Section BZ n°3 pour 37 a 26 ca, Section BZ n°902 pour 19 a 84 ca, Section BZ n°903 pour 24 a 49 ca, Section BZ n°429 pour 16 ha 06 a 50 ca.

Cette délibération propose donc de conclure une Convention avec l'Association des Chasseurs de la Commune d'Aubagne portant sur les parcelles suivantes, pour une surface totale louée à l'Association, de 555 ha 72 a 60 ca :

Font de Mai Sud	Section BZ n°3 pour	37 a 26 ca
	Section BZ n°902 pour	19 a 84 ca
	Section BZ n°903 pour	24 a 49 ca
Les Royantes Nord Est	Section BZ n°429 pour	16 ha 06 a 50 ca

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER les termes de la Convention ci-annexée ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite Convention.

ADOpte A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

ABSTENTIONS : 6

Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Valérie BOISSON

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_12ter-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/12/2024



Délibération n°12_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

CONTRE : 2

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_12ter-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/12/2024

